CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 8 septembre 1908.

as

CÉ

To

qu

ble

N s'est plaint souvent que l'Eglise catholique dans son extension, romaine par le lieu où Notre-Seigneur a voulu, par une disposition divine, en placer le centre, est aussi italienne par le personnel appelé à la régir. Depuis la mort d'Adrien VI, le dernier pape étranger, tous ceux qui ont gouverné la sainte Eglise ont appartenu à l'Italie, et ceux qui ont été leurs collaborateurs les plus intimes, les cardinaux ont été presque tous pris dans la même nation. Il y avait bien des cardinaux étrangers, mais c'était des cardinaux de couronne, qui ne résidaient point à Rome, sauf le cas où ils étaient, ce qui s'est vérifié souvent pour la France, ambassadeurs du roi.

— Pour nous faire une idée de la représentation étrangère dans le Sacré-Collège, prenons l'année 1845 sous le pontificat de Grégoire XVI. Nous trouvons deux cardinaux autrichiens : les cardinaux Gaisrugk, archevêque de Vienne, et Schwarzenberg, archevêque de Prague; un cardinal espagnol, di Cienfuegos y Jovellanos, archevêque de Séville; le cardinal Stercks, de Malines, et pour la France le cardinal de la Tour d'Auvergne Lauragais, évêque d'Arras, et de Bonald, archevêque de Lyon. Et c'est tout. Avouons que c'était peu. Mais les choses vont se modifier petit à petit.

Pie IX essaya de nommer des étrangers aux postes de camérier participant; c'est ainsi qu'y entrèrent successivement Mgr Howard, et Talbot de Malahide, anglais, Mgr de Mérode, belge, de Hohenlohe, allemand, pour ne citer que les noms les plus en vue. Chose curieuse, aucun Français ne fut admis, et depuis cette époque l'ostracisme de fait s'est rigoureusement continué. En même temps Pie IX avait quelques prélats qui appartenaient aux pays étrangers; les cardinaux de Villecourt